

AU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 MAI 2014

Le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 8 avril est approuvé à l'unanimité.

Prochaine séance du Conseil municipal le lundi 2 juin.

Félicitations de M. PIRAS, sénateur, au Maire et à son Conseil municipal pour leur élection.

Cérémonie du 8 Mai aux Monuments aux Morts à 9 H 30.

Le nettoyage de l'abri-voyageurs sera effectué à partir du 12/05 ; la partie haute sera démolie et rendue inaccessible et les sanitaires seront remis en service après rétablissement de l'électricité. La reconstruction du bâtiment, dont le coût est estimé à 34 229,28 € TTC, est programmée à l'automne ; la Commune percevra une indemnisation de 31 553,81 €.

Réunions à venir :

- Conseil d'administration de l'assoc. Le Châtelas le 12/05 à 20H
- Commission « Aménagement des Rythmes Scolaires » le 13/05 à 19H
- Réunion cantonale (DCP et DCV) en présence de Mme Le Sous-Préfet de DIE le 28/05 à la salle des fêtes.

Communication des résultats des élections dans les structures intercommunales dont dépend la commune :

- SIVOM du Pays de Bourdeaux : Président, M. Stéphane PRUNENEC
 - Syndicat des Eaux du Haut Roubion (SIEHR) : Président, M. Jean-Louis ARMAND
 - Communauté de Communes du Pays de Dieulefit (CCPD) : Président, M. Jean-Marc AUDERGON et 2° Vice-Président, M. Patrick CHALAMET.
-

1° - Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil municipal, décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- * de ne pas user de son droit de préemption, sur la propriété cadastrée section F n° 276.
-

2° - Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

La CCID est composée du Maire (ou de son adjoint délégué) ainsi que de 6 commissaires pour les communes de moins de 2000 habitants.

Les 6 commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal,

- Approuve la liste des 24 contribuables.
-

3° - Elections Européennes du 25 mai 2014.

Etablissement des permanences pour la tenue du bureau de vote (de 8 H à 18 H).

4° - Questions Diverses

- Communication d'une réunion en Préfecture avec les 6 maires ayant rejoint la CCPD et le Conseiller Général pour rendre compte de l'arbitrage effectué par le haut commissaire missionné par le Préfet concernant le contentieux financier avec la CCVD
 - Le Maire communique les commissions susceptibles d'être créées à la CCPD et demande aux élus de se positionner pour y travailler.
 - Commissions communales. Gérard PONNET a été omis dans la commission « Personnes Agées ».
 - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : les personnes nommées par arrêté du Maire sont Mmes JOUVE Monique, RODET Monique et PEYSSON Denise.
 - Communication du Rapport d'activités de la CCPD.
 - Mme Liliane CHABANIS a offert à la mairie, pour don à la Médiathèque, un ouvrage intitulé « Enclos secrets » sur les cimetières protestants.
-

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS

Francis PEYSSON

- Remercie Joël NOYER pour son aide pour la mise en place du marché le 1° mai.
- Planning des diverses manifestations à venir sur la commune.

Jean-Maxime BUISSON

- La commission « Economie, Agriculture, Commerce, Artisanat » a décidé de contacter tous les acteurs locaux, soit individuellement, soit par courrier, soit par réunion publique, pour voir les attentes de chacun.

Gérard PONNET

- Pense que l'association du Châtelas devrait élargir son champ d'action pour un plus grand engagement collectif.

Michèle MARTIN

- Rend compte du travail important à mettre en place pour la réforme des rythmes scolaires.

Martine DESSUS

- Evoque le montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères appelée pour l'Oustalet dont le montant est le double de la taxe d'enlèvement des OM des années précédentes.

Le Maire explique que suite au changement de communauté de communes au 01/01/2014, on passe de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la redevance avec des modes de calculs différents. Il indique que les réclamations peuvent être faites en mairie par écrit et seront répercutées à la CCPD.

Jack TURC

- Liste les travaux urgents à réaliser : interventions à la piscine pour la reprise de fissures comme au lavoir de la Place Suze La Rousse.

Catherine PEYSSON

- Demande où en est le recrutement d'un maître nageur pour la prochaine saison ?
- Evoque les problèmes rencontrés par Amandine VEUILLET pour son activité de potière. Le Maire indique que ce dossier a été présenté à Mme Le Sous-Préfet et que des réponses réglementaires seront apportées rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.